











De: Mathieu JACQUET Directeur Technique

HUJATECH

Le : 08 février 2022

A l'attention de :

Madame la Présidente du CMQ Auto'Mobilités

Monsieur le Président de l'Université LYON1

Monsieur le Directeur Général de CARA

Objet : Lettre de soutien HUJATECH au Projet REMED du CMQ Auto'Mobilités Auvergne-Rhône-Alpes

Madame, Messieurs,

Nous vous confirmons notre engagement pour le Projet REMED « Réussir l'Efficience des Mobilités d'Excellence Décarbonées » porté par l'Université LYON 1 dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » du programme d'investissements d'avenir.

Par ce courrier, **nous apportons le soutien de notre PME HUJATECH** – spécialisée dans la conception et l'impression 3D de modèles et maquettes – à une démarche collaborative indispensable permettant de fédérer les acteurs concernés – industriels et académiques – à la fois aux niveaux régional et national afin de renforcer la qualité de l'offre de formation professionnelle et d'emploi au profit de la Filière.

Plus spécifiquement, nous soutenons **l'Action 2 impliquant le livrable « EPSA Eco-Design Studio »** en apportant, sur la période 2022-2027, une contribution aux conditions suivantes :

- c1: apport d'un soutien en Compétences Métier de Designers et d'Ingénieurs HUJATECH professionnels pour la mise en place d'un Eco Design Studio, pour une valeur de 1 k€HT/an, soit environ 2 jours/an et un budget de 5 k€HT sur 5 ans.
- **c2**: apport d'un ensemble de modèles véhicules imprimés 3D pour maquette soufflerie aéro d'une valeur de 500 €HT/an, soit 2,5 k€HT sur 5 ans,
- c3: animation du partenariat pédagogique par Mathieu JACQUET, Ingénieur et Co-fondateur,

soit une contribution HUJATECH à l'Action 2 REMED de **7,5 k€HT** en nature.

Par ailleurs, nous avons bien compris que :

- le livrable "EPSA Eco-Design Studio" est une composante de l'Action 2 du projet REMED Réussir l'Efficience des Mobilités d'Excellence Décarbonnées porté par Lyon I dans le cadre du PIA4,
- la présente lettre de soutien industriel est une expression d'intérêt préliminaire,
- si le Gouvernement Français soutient le Projet REMED en mars 2022, les Partenaires Pédagogiques et Industriels disposeront d'un délai de 3 mois pour rédiger et signer une Convention de Coopération avant le 30 juin 2022,
- l'engagement d'HUJATECH devient définitif à la signature de la Convention de Coopération.

Et vous souhaitant le plein succès pour la réussite de cette action destinée à préparer la **prochaine génération** de talents Designers-Ingénieurs-Managers au profit des mobilités décarbonées de notre Pays,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Messieurs les Présidents, l'expression de nos salutations distinguées.



Mathieu JACQUET

Directeur Technique & Co-Fondateur HUJATECH www.hujatech.fr